



L'Armancourtois

Décembre 2008

Bulletin N°1

Editorial	1
Le travail du conseil municipal	2
La vie à l'école	3
La vie associative	4
Renaissance du blason ...	6
Vie quotidienne	7
Se distraire	8



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

Courriel :
mairie.armancourt@wanadoo.fr

Secrétariat de mairie

Lundi, mardi , jeudi et
vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h00 à 11h30

Editorial

Chères Armancourtoises, Chers Armancourtois,

C'est avec un grand plaisir que je vous invite à découvrir une nouvelle version de notre bulletin municipal, L'Armancourtois. Je remercie la commission communication pour son travail, qui a permis de maintenir le même coût que les anciennes éditions.

Ce journal se concentre sur les personnes, les activités, les initiatives qui font que notre village est agréable à vivre. L'Armancourtois sera complété par notre site internet, qui sera lancé au premier semestre 2009 et par un flash info trimestriel. Nous diffuserons au cours du mois de février, une édition spéciale qui résumera toutes les démarches administratives ou les renseignements qui vous sont utiles dans la vie quotidienne. Notre volonté est de vous donner une information régulière et d'être en permanence à votre écoute.

L'année 2008 se termine dans un climat économique difficile pour notre pays. Nous devons plus que jamais être vigilants pour nos dépenses et minimiser le prélèvement par l'impôt pour notre commune. Pour cela depuis le mois de mars l'équipe municipale mène des études, établit des priorités, de façon à rendre compatible nos objectifs avec nos finances.

Je souhaite que cette nouvelle année soit porteuse de vos projets, qu'elle vous apporte bonheur et santé.

J'aurai le plaisir de vous rencontrer lors des manifestations qui seront organisées grâce au dynamisme de nos associations ou par la municipalité.

Eric BERTRAND

Monsieur Le Maire

*Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux
Souhaitent à toutes et à tous*

Une Bonne et Heureuse année 2009

LE TRAVAIL DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

TRAVAUX REALISES

Dès l'installation du nouveau Conseil Municipal, nous avons œuvré à la poursuite des travaux pour notre village :

- Aménagement de la rue des Matinnoix en limite de Jaux (121 833,83 € TTC)
- Réfection des regards et sécurisation de la rue des Clos Blancs (1 701,90 € TTC)
- Remplacement de la conduite d'eau principale à l'école (5 366,51 € TTC)
- Renforcement du mur d'enceinte de l'école (344,06 € TTC)

Nous venons d'effectuer des travaux de rénovation de peinture et de revêtement de sol dans le bureau de la Directrice de l'école, ainsi que du remplacement de la cabane qui se trouve dans la cour de l'école maternelle.

LES PROJETS

En plus des travaux d'entretien et de rénovation de la mairie, de l'école et de la salle polyvalente, nous prévoyons les projets importants suivants :

· La rue de la Basse Côte

A notre demande, le service Etude et Travaux de l'ARC nous a présenté un projet pour la réalisation d'aménagement de voirie (bordurage, parkings, trottoirs) et la mise en souterrain des réseaux (électricité, éclairage public, téléphone) pour le tronçon entre l'impasse des Treilles et la sortie du village.

Etant donné le coût important (520 280 € HT), le Conseil Municipal en date du 27 novembre a envisagé de réaliser ces travaux en trois tranches :

- Côté pair du chemin de l'Epinette à la sortie du village vers Le Meux
- Côté impair de la rue des Durboises à la sortie du village vers Le Meux
- Côté pair et impair au niveau de l'impasse des Treilles à la rue des Durboises

Ces travaux ne seront possibles que par l'obtention d'une subvention du Conseil Général (soit 40% environ du montant des travaux). La première tranche estimée à 206 387 € HT pour la voirie et l'enfouissement des réseaux pourrait commencer fin 2009.

La commission travaux travaille sur ce dossier pour répondre au mieux à vos besoins. Nous présenterons notre étude aux riverains afin de la finaliser et de lancer la phase de réalisation.

· Le gaz de ville

Le Conseil Municipal a lancé au mois de novembre un avis d'appel à la concurrence de délégation de service public pour la distribution de gaz naturel dans notre village.

Le planning est le suivant :

- Novembre 2008 appel à la concurrence
- Janvier 2009 réponse des sociétés en charge des travaux (transport du gaz)
- Mars 2009 proposition du projet d'implantation du gaz à Armancourt
- Juin 2009 signature du contrat avec la société retenue
- Second semestre 2009 appel à la concurrence des entreprises de travaux publics
- Début des travaux en 2012.

Nous vous rencontrerons à chaque étape pour vous faire part de l'avancement du projet, pour répondre à vos interrogations.

· Le fleurissement du village



Nous allons débiter la phase de fleurissement d'Armancourt par le calvaire qui se trouve à l'entrée de notre village rue des Matinnoix. Le GIPE a abattu les arbres et a retiré les buissons, ce qui a permis de redécouvrir ce magnifique monument.

Des plantations débiteront au printemps 2009. Ensuite, nous réaliserons au fil des années, le fleurissement de nos rues, de la mairie, du monument aux Morts, et de l'église... afin de mettre en valeur notre patrimoine. Si vous avez des végétaux, des bulbes en surnombre dans vos jardins, nous serions heureux de les récupérer pour nos espaces publics.

LA VIE A L'ECOLE

LE MOT DE LA DIRECTRICE D'ECOLE

Madame, Monsieur,

Vous avez été sollicités pour faire don de « récoltes » de votre jardin afin de rendre possible l'organisation d'un « **Marché d'Automne** » à Armancourt.

Comment et pourquoi cette idée a-t-elle germé ?

L'organisation d'une « dernière » classe de découverte finalise le projet d'école couvrant trois années scolaires ; une des actions de celui-ci s'intitule : *L'enfant citoyen de la planète, responsable de ses actes dans son environnement écologique.*

Après un travail il y a deux ans sur le milieu naturel proche des élèves, leur village, les bois, la forêt, puis l'an dernier sur les déchets et leur traitement, cette année le contenu du projet a pour objectif de sensibiliser les élèves au problème de l'eau. Ceux du Cycle 3 vont l'étudier et y réfléchir sur le terrain à Braspartis dans les Monts d'Arrée en Bretagne au mois d'avril.

Un tel séjour a un coût. Les parents d'élèves, partenaires enthousiastes et actifs de ce projet se sont donc mobilisés pour mettre en place cette première animation, le Marché, afin d'aider à son financement.



Vous avez été nombreux à donner des fruits et des légumes, et tout aussi nombreux à venir faire votre marché. Tous nous vous en remercions.

Cette manifestation a atteint son but sur le plan financier ; elle a aussi permis et offert un moment riche en rencontres, en échanges, bref une matinée conviviale, bien agréable dont l'école est fière d'être l'instigatrice dans son rôle de lien social.

Même le soleil a soutenu la réussite de cette initiative !

Mes chaleureuses salutations.

Catherine BERNARD, Directrice



Année 2006-2007

Travail sur l'environnement naturel proche des élèves :
Sortie sur le terrain dans les rues et les bois d'Armancourt



Année 2007-2008

Travail sur les déchets :
Le tri et leur traitement



Année 2008-2009

Marché d'Automne dont les bénéfices vont aider au financement de la classe de découverte « Ecol'eau »

L'AMICALE DE L'ECOLE

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue vendredi 10 Octobre 2008, le bureau se compose comme suit :

Président : Christophe BOYER, Trésorière : Isabelle DURUSSEL, Secrétaire : Nathalie LEGRAND
9 membres actifs complètent ce bureau ainsi que 3 représentants de la municipalité.

Bilan de quelques actions menées au cours de l'année scolaire 2007 – 2008 :

Sortie scolaire à Vaux le Vicomte le 6 Mai 2008 : les enfants ont bénéficié d'une visite guidée du château et ont pu participer à des ateliers. Cette sortie a été financée dans sa globalité par l'Amicale de l'école.

Fête de l'école le 20 juin 2008 : cette manifestation reste un moment privilégié car tous les parents peuvent assister au spectacle de leurs petits artistes en herbe, jouer avec eux aux différents stands proposés suite au spectacle. Ils peuvent finir cette belle journée avec la soirée dansante, qui a accueilli, en 2008, encore plus de participants que l'an dernier. Tous les Armancourtois sont conviés à cette soirée !

Sorties pédagogiques prévues pour l'année scolaire 2008 – 2009 :

10 sorties à l'espace Jean Legendre, la visite de la station d'épuration, la visite du musée de la Figurine.

La classe de découverte pour les enfants du cycle 3 : du 5 au 10 avril 2009 à Braspartis dans le Finistère. Elle sera basée sur le thème de « l'eau et l'environnement » et clôturera le projet d'école.

Toutes ces actions seront en grande partie financées par l'Amicale de l'école d'Armancourt.

L'association, lors des grandes manifestations tels le loto, la brocante ou encore la fête de l'école, a besoin de « coups de pouces » ! Alors, n'hésitez pas à vous joindre à nous ponctuellement ou de façon plus assidue si vous le souhaitez.



LA VIE ASSOCIATIVE



Sortie parisienne



Soirée Beaujolais

*Tous les Membres du Comité des
Fêtes sous présentent
Leurs Meilleurs Vœux pour
l'Année 2009*

COMITE DES FETES

Le 31 Mai

Une journée à PARIS a été organisée pour la première fois depuis plusieurs années et a rencontré un vif succès. 55 participants adultes et enfants ont apprécié ce moment de détente dans la joie et la bonne humeur. Au programme : le matin, visite du nouvel Aquarium du Trocadéro, Croisière-Déjeuner sur la Seine et l'après-midi, visite à la Géode où nous avons pu voir deux films : « Les Dinosaures en 3D » et « Deep Sea, fonds marins ».

La soirée du 13 Juillet

Dans une ambiance toujours aussi conviviale, les convives se sont retrouvés pour le repas dansant, animé par Sylvain.

La Fête Communale du 14 Septembre

Repas champêtre autour d'un méchoui.

Cette journée, animée dans l'après-midi par des promenades en poneys pour les enfants sur la place des Treilles, s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse.

A cette occasion, Monsieur le Maire avait invité les trois familles gagnantes au concours des maisons fleuries, organisé au mois de juillet, afin de leur remettre un prix. Chaque famille a reçu un bon d'achat à valoir chez DELBARD :

M. et Mme GUEGAN rue des Matinnoix, M. et Mme CARON rue des Clos Blancs,
M. et Mme TERNOIS, impasse des Treilles

Soirée Beaujolais du 21 Novembre

Ce moment de détente a été bien apprécié par les participants venus goûter au nouveau Beaujolais 2008 autour d'un sympathique buffet. Ambiance très agréable pour cette manifestation qui attire davantage de monde chaque année.



**Le Bureau de
l'Association Sportive
vous présente ses
Meilleurs Vœux pour 2009
et souhaite vous voir de
plus en plus nombreux à
leurs manifestations...**

L'ASSOCIATION SPORTIVE D'ARMANCOURT

La saison tennistique est courte mais quel succès encore cette année ! 24 joueurs répartis sur 5 cours ont bénéficié des conseils de Claire. Rendez-vous dès le début du mois d'avril 2009 pour la reprise des cours.

La sortie « Connaissance des arbres » a rencontré un bon accueil de la part de nos adhérents et de leurs amis réunissant un groupe de 25 personnes. Le soleil de fin octobre a rendu l'après-midi particulièrement agréable. Monsieur BISON, garde forestier de l'ONF, sera à nouveau sollicité l'an prochain pour une nouvelle thématique.

Ces demi-journées permettent de concilier à la fois marche et découverte de notre région.

Les cours de **gymnastique** ont repris le 11 septembre 2008 les **jeudis de 18h45 à 19h45** (à noter un **changement d'horaire** cette année, afin de permettre un meilleur accueil de nos adhérentes) à la salle des fêtes avec une nouvelle monitrice « Sophie ». Elle a su s'imposer après Odile et par son dynamisme faire l'unanimité. L'effectif actuel est d'environ 25 « participantes ». Nous n'avons pas pu maintenir le créneau du mardi faute d'avoir trouvé une animatrice pour ce jour !

Pour info : 60 €/an pour un habitant d'Armancourt (cours +cotisation)
75 €/an pour un extérieur à lacommune (cours + cotisation)

A noter, la création depuis le 1er octobre, d'un cours de **yoga** « Energie » (méthode Roger Clerc). Les cours sont dispensés par Patrick NICOLLE, enseignant de la Fédération Nationale des enseignants de yoga, les **mercredis de 18h45 à 20h15** à la salle des fêtes. Il répond à une réelle attente de nos adhérents. Le groupe réunit déjà 20 yogis !

N'hésitez pas à nous rejoindre...

Pour info : 75 € seront demandés au 2ème et au 3ème trimestre (cours d'1h30)

Nous vous rappelons qu'il faut être à jour de sa cotisation pour participer aux cours dispensés par l'association !

Projets 2008/2009

Assemblée Générale le **30 mars** 2009

Randonnée pédestre le **14 juin** 2009.

Tournoi de tennis le **28 juin** 2009

Une sortie en **octobre** : en forêt avec l'ONF ou en baie de Somme (date à déterminer).

Le Président Claude CHEMIN
Le vice Président Michel LECLERE
Le Secrétaire André VUILLAUME



Notre devoir de mémoire va vers
tous les combattants

LES ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens Combattants de Jaux et d'Armancourt, sous la Présidence de Monsieur Claude CHEMIN, participent à toutes les Cérémonies au monument aux Morts :

Cette année nous avons perdu le dernier des poilus de la Grande Guerre, qui a été mis en terre avec les honneurs de la légion étrangère. Il faut garder le devoir de mémoire envers tous nos combattants de 1914-1918 et de 1939-1945. Ils ont combattu pour la libération de la France. Nous leur devons notre liberté. Souvenons-nous aussi de ceux qui se sont battus en Indochine, en Afrique du Nord.

Le banquet des Anciens Combattants s'est déroulé le dimanche 27 avril 2008, à Jaux , après le dépôt de gerbe au monument aux Morts, les sonneries d'usage ont été faites par l'Harmonie de Jaux, en présence du Président Claude CHEMIN, du Conseiller Général François FERRIEUX, des Maires de Jaux Christian NAVARRO et d'Armancourt Eric BERTRAND.

A l'Assemblée Générale nous avons demandé des volontaires pour remplacer certains membres du bureau.

LES CHASSEURS D'ARMANCOURT

L'Association des Chasseurs d'Armancourt est présidée par M. Gabriel FRANCOIS et est composée de 17 membres dont 15 chasseurs.

Elle a pour but d'organiser et de gérer la chasse sur le territoire de notre commune. Elle participe à la régulation de la faune sauvage, notamment des espèces nuisibles. Pour cela, outre la chasse dominicale hebdomadaire, elle organise plusieurs événements au cours de la saison de chasse (de fin septembre à fin février) :

- Battue au chevreuil : petit cervidé présent dans le bois Godon. Lors des battues, des panneaux disposés dans les chemins, indiquent « Attention, chasse en cours »
- Furetage des lapins de garenne pour réduire leur population très importante et causant des dégâts importants dans les champs des agriculteurs
- Battue au renard : prédateur bien connu (parfois porteur de maladie transmissible à l'homme comme la rage mais pas uniquement) qui met bas chaque année, au mois de mars, 3 à 7 petits voyant ainsi sa population explosée. Ce qui le pousse à agrandir son territoire jusque dans les jardins et à chasser parfois dans les basses-cours. Une trentaine de renards sont prélevés chaque année à Armancourt.

Enfin, un garde assermenté est chargé de surveiller le territoire et de verbaliser toute personne qui enfreint les lois relatives à la chasse (braconnage, chasse sur autrui, divagation des chiens).



LE CCAS

Le colis de fin d'année sera distribué à nos aînés le 20 Décembre 2008.

Cette distribution, financée par le Centre Communal d'Actions Sociales, sera assurée par les membres du CCAS et Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

LES TROPHEES DE LA REUSSITE

Pour la troisième année, la cérémonie de remise des trophées de la réussite, initiée par les quatre communes (Le Meux, Jonquières, Jaux, Armancourt) a eu lieu à la salle des fêtes d'Armancourt le 28 novembre. Les lauréats pour notre commune sont :

Kelly GOMEZ (championne de patinage artistique)
Jérôme LECAS (champion en tunning)



Kelly Gomez



Jérôme Lecas



Pierre Coeuru

RENAISSANCE DU BLASON

NOS ARMOIRIES



Histoire d'ARMANCOURT

Compte-tenu des vestiges trouvés dans le voisinage, les historiens nous indiquent que le village du Fayel a été témoin des luttes entre les Gaulois et leurs ennemis, pour défendre leur indépendance. Ces événements nous ramènent à l'occupation Franque, époque de la dénomination verbale et/ou de quelques documents écrits, pour la plupart de nos villages. Les compagnons de Clovis se sont partagés le pays conquis. Les lieux, dont ils s'emparent, prennent leurs noms : le courtil, ou domaine d'Hermann, devient ainsi *Hermancourt*, le courtil d'Hodin, *Houdencourt*, le courtil de Bazin, *Bazicourt*, ...

Ensuite, ces terres vont, pour la plupart, servir à doter les abbayes. Les moines de Saint Denis auront une partie des pâturages de Chevrières, la chaussée d'Estrées et Moyvillers ; ceux de Châalis, la terre du tremble, le Tranloy, ...

Pendant trois cents ans, les Normands sèment partout la terreur et la désolation dans notre contrée. Les abbayes cherchent des protecteurs, et le plus souvent paient chèrement l'assistance qu'elles réclament. Les chevaliers (sorte de mercenaires) qu'elles appellent pour défendre leurs cloîtres et leurs domaines prennent le nom d'avoués, ou de prévôts. Ces nobles guerriers se constitueront des seigneuries aux dépens des monastères.

C'est souvent, en effet, par la construction d'une demeure seigneuriale que les avoués ou prévôts des églises prenaient possession de leur charge : les annales monastiques en font foi.

Nous connaissons à peine le nom de ces entreprenants seigneurs, si leurs querelles avec les abbayes n'avaient été consignées en des actes authentiques, transcrits dans les cartulaires*.

Les siècles se succèdent et on retrouve l'identité des Seigneurs propriétaires des terres d'Armancourt, comme par exemple, au 15^{ème} siècle, Jacqueline Pannier de Fayel, vicomtesse de Breteuil, dame du Fayel, de Rucourt, Le Meux, Hermancourt, Rivecourt.

Une délégation de l'équipe municipale désireuse de retrouver une identité historique de notre village se rendit au château du Fayel. Le comte de Cossé-Brissac nous proposa le blason de Philippe de la Mothe-Houdancourt. Celui-ci fût le seigneur entre autre d'Armancourt au début du 17^{ème} siècle et sans descendance à ce jour.

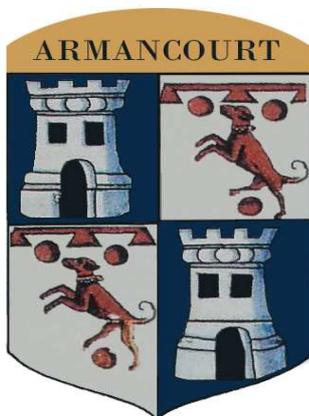
Il y avait sur les hauteurs de notre village un château dépendant de la maison de La Mothe-Houdancourt ; il a été vendu et démoli pendant la Révolution.

* recueil de chartes

La renaissance du Blason

Le Conseil Municipal, après études et délibérations, a le plaisir de vous présenter les armoiries d'Armancourt. Ce blason appartenait au comte Philippe de la Mothe-Houdancourt (né en 1605, mort le 24 Mars 1657), duc de Cardona en 1642, duc de Fayel en 1653, pair de France, chevalier de Saint-Michel, Maréchal de France et vice roi de Catalogne. Né dans la France du Grand siècle, il vécut la guerre de 30 ans.

Cet écu ornera, désormais, les documents officiels de notre commune. Ce blason unique, placé au centre d'une tenture au château du Fayel (deuxième photo) nous est aimablement confié par Monsieur le Comte de Cossé-Brissac, propriétaire des lieux et fidèle gardien du patrimoine.



Description du Blason :

Ecu moderne, écartelé au I et IV d'azur, 2 tours maçonnées d'argent, au II et III d'argent, 2 chiens rampants orangés colletés d'or, 6 tourteaux orangés, 2 lambels garnis de 3 pendants orangés, surmonté en chef d'or de l'inscription « ARMANCOURT »

VIE QUOTIDIENNE

SITE INTERNET

En complément de nos éditions L'Armancourtois et de ses flashes, de nos rencontres lors de réunions publiques, d'échanges à la mairie, nous avons le plaisir de vous annoncer la création du site internet pour notre commune. Les sites internet sont de plus en plus incontournables dans notre vie quotidienne, mais ils doivent rester un complément de communication et un gain de temps.

La Municipalité vient de passer une convention avec la société « Notre Info Digitale » qui est spécialisée dans le développement de sites pour les communes rurales. Elle assurera la mise en place du site aux couleurs de notre village et l'hébergement de notre page web en sauvegardant régulièrement nos informations.

Le principe est la mutualisation. Les communes accèdent à une trame standard du site, qui sera ensuite enrichie et personnalisée par chaque équipe municipale. L'avantage de ce concept est le coût, puisque notre cotisation sera par an de 75 € pour les frais d'hébergement et de 90 € la première année pour les frais de mise en route du site internet.

Grâce à notre site, nous pourrions vous communiquer de nombreuses informations sur les services municipaux, la vie du Conseil Municipal, nos projets et leurs avancements, des liens avec d'autres sites utiles, des reportages sur nos coups de cœur... et de nombreuses autres informations pour tous.

Ce site sera également le site des associations d'Armancourt qui œuvrent pour le dynamisme de notre village. Elles pourront partager avec vous leurs projets, mais aussi mettre en ligne les photos des dernières manifestations. Comme pour la municipalité, elles auront également une adresse E-mail personnalisée. Ce site sera disponible pour le premier semestre 2009. Bon surf.

ETAT CIVIL

Naissances

MORTEROL Lucas	14 janvier
PIHA Quentin Robert Alix	23 janvier
DEHERRE Bastien	20 février
MEDEZ Raphaël Théo Mathis	4 mai
BERTRAND Timothée Romain	30 octobre

Mariages

LELARGE Fabrice, Philippe et BAKIERA Anna Izabela	25 juillet
HIVIN Loïc Patrick et DELAUGERE Solène Claudine	30 août
CHIDIAC Sylvain Michel Georges et UBALDI Véronique	20 septembre

BIBLIOBUS-BIBLIOTHEQUE

Deux fois par an, le bibliobus dépose un nombre conséquent d'ouvrages (romans, bibliographies, policiers, ...) à la mairie. Ces livres sont à la disposition des lecteurs. Leur prêt gratuit a lieu aux heures d'ouverture de la mairie. Vous pouvez aussi réserver à l'avance des ouvrages spécifiques en nous communiquant les références en mairie.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Pour toute demande de passeport biométrique depuis le 28/11/2008 vous devez vous adresser en mairie de Compiègne ou dans l'une des 26 communes de l'Oise retenues (liste à votre disposition à la mairie).

www.ameli.fr

Sur le site internet de l'Assurance Maladie www.ameli.fr, vous pouvez aujourd'hui suivre directement en ligne vos remboursements et contacter votre Caisse par courrier électronique.

Pour accéder à votre « compte ameli », munissez-vous de votre numéro d'immatriculation et de votre code confidentiel (figurant sur vos relevés de remboursement). Si vous ne l'avez pas, vous pouvez le demander en vous connectant sur le site Internet www.ameli.fr dans la rubrique « créer mon compte ameli » ou par téléphone au 3646.

INSCRIPTION SUR LISTE ELECTORALE

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre à la mairie aux heures d'ouverture ou lors de la permanence exceptionnelle du 31 décembre de 9h30 à 11h00 muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

PARTAGE ET TRAVAIL



**SE DEPANNER EN DONNANT DU TRAVAIL
A DES DEMANDEURS
D'EMPLOI DE VOTRE COMMUNE**

12, rue Saint-Germain – 60200 COMPIEGNE -
Fax 03 44 86 49 36

CONTACTEZ-NOUS AU 03 44 86 42 82

du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, vendredi 16h

Particuliers, artisans, commerçants, exploitants agricoles, entreprises, associations collectivités locales

L'association PARTAGE-TRAVAIL propose :

- ☞ Ménage, repassage, préparation des repas, garde d'enfants à partir de 3 ans, assistance aux personnes âgées (hors soins et toilette)
- ☞ garde d'animaux domestiques, petit entretien du jardin, petite maçonnerie, petit bricolage
- ☞ Peinture, papier peint, manutention, aide au déménagement...
- ☞ Manœuvre, entretien d'espaces verts, aide au secrétariat, aide en cuisine ...
- ☞ Vous fournissez le travail, les matériaux et matériel, PARTAGE-TRAVAIL se charge de toute la gestion administrative.

☞ Nous acceptons tout type de règlement, dont le CESU préfinancé.

PARTICULIERS : 14,20 €/heure TTC PROFESSIONNELS : 16,25 €/heure TTC

***Prestations déductibles de vos impôts à hauteur de 50 % des factures réglées (selon loi de finances en vigueur)**

SE DISTRAIRE

LES BONS PLANS

Moelleux au chocolat

Ingrédients : - 50 g de féculé pour gâteaux Tipiak, 200 g de chocolat noir, 100 g de beurre, 5 gros œufs, 150 g de sucre, 50g de farine de blé, 4 cuillères de lait, 1 demi sachet de levure chimique

Préparation

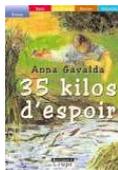
Préchauffez votre four à 180°C (th 6). Faites fondre le chocolat et le beurre aux micro-ondes à puissance réduite. Dans un saladier, mélangez la farine, « féculé pour gâteaux » et le sucre puis incorporez les œufs entiers un à un et la levure. Ajoutez le lait tiède tout en mélangeant. Versez le chocolat et le beurre fondus puis mélangez jusqu'à obtenir une pâte homogène. Versez dans un moule à manqué beurré et enfournez 25 mn à 30 mn. Vérifiez la cuisson en plantant la lame d'un couteau au centre : pour un gâteau au cœur fondant, il doit rester encore un peu de pâte sur la lame, pour un gâteau moelleux, elle doit ressortir sèche. Démoulez le gâteau à la sortie du four.

Astuces

Pour plus de fantaisie, vous pouvez :

-verser votre pâte dans des ramequins individuels et enfournez 15 à 20 mn

-ajouter un carré de chocolat au milieu de votre pâte pour un cœur coulant ou incorporer des cerises pour un goût fruité



35 KILOS D'ESPOIR - (livre En Gros Caractères)

- Auteur(s) : [Anna Gavalda](#) - Collection : [ROMAN](#)- Éditeur : [La Loupe](#)

Grégoire déteste l'école, si fort qu'en sixième il a déjà redoublé deux fois. Le seul endroit qu'il aime, son refuge, c'est le cabanon de son grand-père Léon, avec qui il passe des heures à bricoler. Quand Grégoire est renvoyé du collège, pourtant, Léon est furieux. Il renonce à consoler son petit-fils et lui refuse sa protection. Il est temps, peut-être, que Grégoire accepte de grandir... C'est un livre pour tous les publics avec plusieurs niveaux de lecture. Les adultes (surtout les hommes) y retrouveront des souvenirs tendres de moments passés avec un grand-père. Ceux qui n'ont pas ces souvenirs y découvriront la tendresse qu'ils pourront déployer avec leurs petits enfants, plus tard...

Espace Détente

Hommes – Femmes :

Vous êtes stressés, fatigués, vous manquez d'énergie ? Vous avez besoin de vous détendre et de déconnecter ? Vous rêvez d'un moment de pur plaisir rien que pour vous ?

Offrez vous un soin dans un spa, le parfait antidote pour déconnecter, accompagné d'un hammam, on pousse encore plus loin la détente et le bien être.

A vous de choisir le soin qu'il vous faut. C'est l'occasion inespérée de s'offrir ou d'offrir une petite journée cocoon à l'approche des fêtes de fin d'année. Alors ne cherchez pas plus loin, il y est tout près de chez vous.



SORTIES THÉÂTRE à l'Espace Jean Legendre avec tarif préférentiel pour Armancourt

Profitez d'un tarif intéressant pour ces trois représentations en prenant vos billets à la mairie de Le Meux

L'antichambre :

le 10 janvier 2009 à 20h45

Théâtre tarif : 27 €

de Jean-Claude Brisville
mise en scène Christophe Lidon
avec Danièle Lebrun, Sarah Biasini

3 nominations aux Molières 2008
Bataille de dames au milieu d'un salon XVIIIe ! Ou l'art de rivaliser d'esprit entre gens d'influence au siècle des Lumières.
Du "théâtre de conversation", par un trio de toute première classe.

Les Contes d'Hoffmann :

le 6 février 2009 à 20 h 00

Opéra tarif : 27 €

opéra en 3 actes de Jacques Offenbach
d'après le livret de Jules Barbier
9 solistes, 10 choristes et 23 musiciens

A travers l'évocation de trois femmes, une muse et un héros seul au milieu d'un jeu de miroirs, l'ultime oeuvre d'Offenbach témoigne de la création et de l'art...
Un opéra fantastique, dans tous les sens du terme.

Un garçon impossible :

le 10 mars 2009 à 20h45

Théâtre tarif : 23 €

de Petter S. Rosenlund
traduction Terje Sinding
mise en scène Jean-Michel Ribes

Une farce tragi-comique, un éclat de rire libérateur.
Un regard grinçant sur l'irresponsabilité des adultes à l'égard des enfants sur fond de drame familial, par une formidable distribution, dans une mise en scène de Jean-Michel Ribes.

Le mercredi 4 février 2009 à 20h30 à la salle des fêtes de Jonquières (5 € l'entrée ; réservation en Mairie de Jonquières)
Tutti Celli musique - duo de violoncelles avec Lucie Fauquet, Ladislav Szathmary
Ces violoncellistes hors-pair réussissent à faire partager leur mélomanie à ceux qui les écoutent.

CARNAVAL DES ENFANTS

Le 14 février 2009 la municipalité organisera le carnaval des enfants.

Rendez-vous à l'église d'Armancourt à 14h00 pour un défilé jusqu'à la Place des Treilles où une chasse aux bonbons attendra les petits et les plus grands. Un goûter sera servi à tous les participants.

Venez nombreux et déguisés

(Le thème de cette année est le Moyen Age)